



MASSACRE A LA MACRONEUSE

Cette rentrée prend un caractère très particulier.

La grève des urgences continue de s'étendre ; il en est de même de celle des pompiers mobilisés pour les emplois et pour le maintien de leur caisse de retraite de fonctionnaires; les enseignants sont convoqués à des Assemblées Générales contre la réforme Blanquer.

C'est dans ce contexte que le gouvernement doit avancer sur la réforme des retraites. Il sait qu'il est assis sur un baril de poudre. C'est l'inquiétude qui domine. « Le Canard Enchaîné » écrit : « en petit comité, Edouard Philippe considère qu'il va s'agir de "l'épreuve du feu du quinquennat" ». Alors le gouvernement refait le coup du « grand débat », avec la reprise des concertations doublées d'une « consultation citoyenne »...pour faire avaler la baisse des pensions et le recul de l'âge de départ à la retraite par l'allongement des cotisations.

S'agissant de la DGFIP, le gouvernement et la DG veulent, avec la déconcentration de proximité et dans le cadre de la casse de l'ensemble de la Fonction publique, accélérer les suppressions d'emplois et réduire nos missions de service public.

Le ministre Darmanin a interdit toute communication des plans de géographie revisitée pour Paris. Pour autant, la DRFiP ne sera pas épargnée par l'entreprise de dynamitage de notre administration. Dans son

message sur Ulysse Paris en juillet, le directeur explique qu'« il a été décidé de différer le lancement de la concertation (externe et interne) sur la Géographie revisitée à Paris, à la rentrée de septembre ».

Avec la « démétropolisation », il ne s'agit pas seulement d'une « nouvelle organisation du réseau de proximité » mais de vider de force les grandes métropoles de leurs services.

Ce n'est pas seulement la sphère fiscale qui sera touchée mais toutes les missions du ressort de la DGFIP, notamment la dépense Etat par le biais de transferts d'assignation (mission confiée à un autre comptable de la DGFIP).

Lesquelles ? Le directeur prétend ne pas savoir (sic !)

Selon quelles modalités ? Le directeur évoque l'« évaporation naturelle » : départs en retraite, mutations, concours... non remplacés. Le directeur prétend qu'aucun.e agent.e ne sera obligé.e de quitter Paris contre son gré.

Qui peut le croire ? Les promesses

n'engagent que celles et ceux qui y croient !



L'intersyndicale DGFIP CGT, Solidaires, FO et CFDT appellent l'ensemble des collègues à la grève à partir du 16 septembre pour gagner le retrait du plan Darmanin de déconcentration de proximité, pour un véritable service public des finances publiques pour toutes et tous et sur tout le territoire.

Retraites, emplois, salaires

Rejoignez-nous !



On ne veut pas en rester là

Syndiquez-vous !

Autopsie d'un meurtre

Tous les départements ont eu connaissance des cartes de la géographie revisitée sauf la Corse, les DOM...et Paris.

La lente agonie de Paris

Les seuls éléments distillés par le DRFiP sont les suivants:

- la confirmation de la fusion des SIP et SIE pour atteindre des services à 50 ETP (Emplois Temps Plein) et du transfert hors Paris de certaines tâches des SPF,
- l'annonce du transfert hors Paris du CSP (Contrôle Sur Pièces) des particuliers et de certaines tâches du SIE sans les détailler,
- quant aux transferts d'assignation qui impacteront la Gestion Publique, le DRFiP a indiqué n'en rien savoir.

Le journal « Acteurs publics » du 20 juin évoque la décision de transférer 4 000 fonctionnaires de Paris en province et explique que « ces 4 000 premiers transferts ne sont qu'une première vague et d'autres auront lieu dans les prochains mois, selon Matignon ». Dans le colimateur: la Défense, les Finances (Bercy, DGE...et la DRFiP de Paris)

Pour y parvenir, le gouvernement va construire une nouvelle géographie des implantations : sortir des emplois publics des métropoles ou des chefs-lieux pour les localiser dans les villes moyennes, voire petites, augmenter les points de contact quelle qu'en soit la forme.



d'après Reiser Hara-Kiri Hebdo n°57

La disparition de l'accueil

Les services d'accueil de la DGFIP comme des différentes administrations seront remplacés par les « Maisons France Services » (M.F.S.). Pour les contribuables, ces points de contacts ne seront qu'un artefact de service public :

- pas de paiements possible (mais paiement chez les buralistes, soit la privatisation du paiement),
- pas de continuité de service (permanences non définies actuellement : mensuelles, hebdomadaires; physique ou visio ???),
- réception par des personnes extérieures aux Finances publiques sans obligations déontologiques,
- pas de traitement immédiat de la demande...

La mort des services de proximité

Après 700 suppressions d'implantations depuis 2012, le ministre en prévoit 1 000 en 3 ans. A titre d'exemple, voici la préfiguration dans deux départements:

- Hauts-de-Seine: fermeture des 19 trésoreries municipales, de 8 SIP sur 16, de 9 SIE sur 15, de 2 PCR sur 9, de 3 PCE sur 9, de 4 SPF sur 5 et la fermeture de 7 Centres des Finances Publiques,
- Alpes de Hautes Provence: fermeture des 12 trésoreries municipales, de 3 SIP sur 4, de 3 SIE sur 4...

D'ailleurs, le président de l'AMF (Association des Maires de France) demandait au ministre l'arrêt immédiat des fermetures de trésoreries et du service public de proximité, tant les conséquences sont catastrophiques pour les usagers et les élu.e.s.

Des règles RH pulvérisées

En cas de fermeture de service, il n'y aura plus de garantie de rester sur la même commune (que dire des arrondissements). Ne subsisteront que la priorité pour retrouver un poste vacant, « au plus près des centres d'intérêts géographiques et fonctionnels » et une priorité supra-départementale en cas de souhait de suivre l'emploi.

La destruction du réseau se traduira par des changements professionnels et une mobilité géographique ou fonctionnelle, « en premier lieu (sic) sur la base du volontariat (resic)».

Le ministre attend des cadres, des agents, et de leurs organisations syndicales une collaboration active à la réflexion sur ce dynamitage en règle.

La CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans une quelconque discussion au niveau national et local visant à mettre en œuvre ce plan.

Qu'est-ce que tu fais pour les vacances?

C'est un bien triste anniversaire : en 10 ans, la DRFiP a perdu 20% de ses effectifs (-1 502 emplois), principale victime de cette purge la catégorie C (qui a perdu 35% de son effectif total). Les CAP d'affectation locale au 1er septembre qui se sont tenues en juin/ juillet n'ont fait que confirmer cette tendance.

Aux suppressions s'ajoutent une fois de plus les vacances d'emplois (c.a.d. emplois non pourvus). Mais aujourd'hui, la situation est telle que le DRFiP en est réduit à des tours de passe-passe. En pratiquant le lissage de la pénurie, il joue un jeu dangereux : sur des services fortement déficitaires, il privilégie ou le comblement des postes B, laissant les postes C vacants, ou l'inverse. Il généralise de fait la banalisation des emplois B&C, pratique courante notamment en direction. Les ALD, jusqu'à présents largement maintenus sur leur poste, sont déplacés au gré des trous à boucher. Les inspecteurs stagiaires doivent effectuer leur stage sur leur affectation définitive. Cela ne peut que les contraindre à subir des

pressions et va à l'encontre d'un apprentissage de qualité.

Tous les emplois ne sont pas comblés, les problèmes structurels demeurent: SIE 10ème Nord, SIP 16ème La Muette et Porte Dauphine, TP Amendes 1 et 2, TP CAS, EPL et CHS... Certains arrondissements sont désertifiés : 10ème, 16ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème...

Les services de direction, auparavant moins touchés par les vacances d'emplois, ne sont plus à l'abri. Ainsi, le SPL, particulièrement son versant « gestion des collectivités », voit les chaises vides se multiplier alors que ses charges de travail augmentent.

La situation se dégrade dans tous les services et pour toutes les catégories. Et le DRFiP ne mise que sur l'évaporation naturelle (retraites, mutations, concours...non remplacés) pour rendre moins douloureuses les fermetures de services et la démétropolisation.

Cadeau retraite

Après de 2 ans de pseudo concertation, Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites a présenté son rapport le 18 juillet. Celui ci compte instaurer un système de retraite par points destiné à faire des économies sur le dos des salarié.e.s, en accélérant la baisse de leur pension, et en reculant l'âge d'accès à une retraite pleine et entière, avec un âge réel de la retraite à 64 ans, voire plus.

Le système à points serait d'une simplicité enfantine pour ses promoteur.se.s: « 1 € cotisé donnerait les mêmes droits ». Sauf que la valeur du point sera déterminée uniquement au moment du départ en retraite, en fonction de la situation économique et démographique. Nous connaissons le nombre de points cumulés, sans savoir le montant de pension auquel ils donnent droit. Et la valeur du point ne sera pas la même pour toutes et tous, puisque cela dépendra de l'âge auquel on prendra sa retraite et du contexte économique. 1€ cotisé n'assurera donc même pas les mêmes droits à toutes et tous.

Pour les fonctionnaires, ce sera une véritable catastrophe. Le montant de la pension sera désormais calculé sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 6 derniers mois. Toutes les catégories seront perdantes :

Catégorie (dernier échelon)	Pension brute système actuel	Pension brute système « Macron »	Perte Estimée
C (A.A.P.1)	1 662 €	1 495 €	-10%
B (C.P.)	2 063 €	1 856 €	-10%
A (I.Fi.P.)	2 365 €	2 128 €	-10%

hors majorations, bonification ou situation particulière, départ à 62 ans

calcul sur le seul traitement indiciaire et sans tenir compte des importantes pertes supplémentaires engendrées par le système par point diluant sur toute la carrière le revenu de référence

De même, alors qu'aujourd'hui la pension de réversion des fonctionnaires n'exige aucune condition d'âge et de ressources, la réforme veut introduire ces 2 critères, ce qui lésera les veuves et veufs. Les départs anticipés pour les catégories actives de la fonction publique devraient progressivement disparaître.

Afin de combattre ce projet de régression sociale la CGT appelle d'ores et déjà à une journée de mobilisation le 24 septembre.

